



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 23/10/2023

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 15/10/2023 au 22/10/2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 15 octobre au 22 octobre 2023

N°35

édité le 23/10/2023

Synthèse

La semaine passée a été marquée par un changement radical du temps. Encore doux et sec en début de semaine, le temps est devenu frais et pluvieux à partir de mercredi avec un enchaînement de perturbations plus ou moins actives et peu homogènes. Par conséquent, on retrouve des Qm3J encore très bas pour la saison en début de période. Ensuite, les débits ont commencé à remonter légèrement. Concernant les nappes, le niveau est temporairement stable. La situation est inchangée depuis le dernier bulletin.

Cette semaine s'annonce encore fraîche et humide. Les débits devraient continuer de monter. La situation s'améliorera donc, même si encore quelques stations resteront sous les seuils pour le prochain bulletin. Le plus fort de l'étiage semble maintenant derrière nous pour cette saison.

Grandes rivières

Sur la période, peu de changements au niveau des grandes rivières. Pont-sur-Yonne reste en alerte et enregistre son plus bas Qm3J de la saison. Vernon passe tout de même temporairement en vigilance mais en est déjà ressorti grâce aux quelques pluies.

La semaine s'annonce encore pluvieuse, les débits devraient remonter doucement.

Sur 7 stations, on compte :

- 2 stations en **vigilance** : Creil sur l'Oise et Vernon sur la Seine.
- 1 station en **alerte** : Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

À la faveur d'un temps sec en début de période, la situation des petites rivières s'est encore dégradée faiblement, faisant encore franchir quelques seuils. Plusieurs stations enregistrent les niveaux les plus bas de la saison en cette mi-octobre. Depuis mercredi, quelques pluies ont généré des réactions des cours d'eau et les débits sont légèrement remontés.

De nouvelles précipitations sont attendues les prochains jours, les Qm3J devraient tous être à la hausse.

Sur 28 stations, on compte :

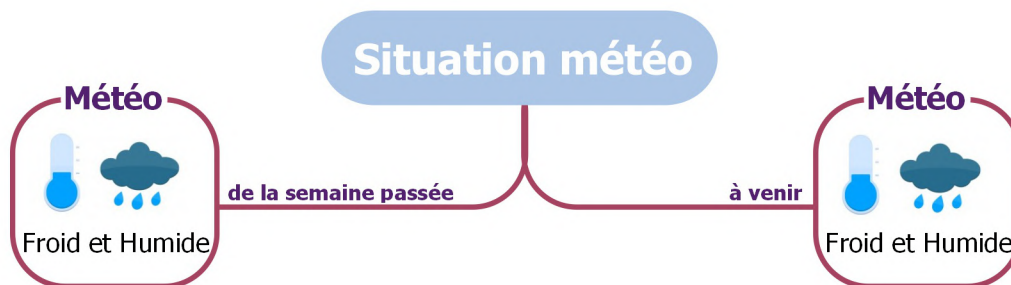
- 10 stations en **vigilance** : Ambleville sur l'Aubette, Acon sur l'Avre, Guigneville [La Mothe] sur l'Essonne, Fourges sur l'Epte, Episy (Loing) sur le Loing, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur la Mauldre, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Saint-Eugène sur le Surmelin, Congis [Gué-à-Tresmes] sur la Théroutte et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 6 stations en **alerte** : Saint-Chéron [St-Evrout] sur l'Orge, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Jouarre [Vanry] sur le Petit-Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Courtomer [Paradis] sur l'Yerres.
- 5 stations en **alerte renforcée** : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin.

Situation des nappes

Les nappes d'Île-de-France demeurent en période de vidange à la mi-octobre. Toutefois, les précipitations de la semaine passée ont permis de stabiliser temporairement le niveau des nappes. Seul le piézomètre d'Ecrosnes voit sa situation sécheresse évoluer, le seuil d'alerte n'ayant pas été franchi la semaine dernière. Si les conditions météorologiques sont favorables, la période de recharge ou a minima de stabilisation durable des niveaux pourrait débuter début novembre.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en **vigilance** : Escones.
- 2 piézomètres en **alerte** : Buhy et Saint-Martin-Chennetron.
- 1 piézomètre en **alerte renforcée** : Mareil-le-Guyon.
- 2 piézomètres en **crise** : Théméricourt et Bréval.



Bilan synthétique de la semaine passée

Débits



Hausse

Nappes



Stable

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Beynes
- Aulnay-sur-Mauldre [Centre]
- Morsang-sur-Orge
- Villebon-sur-Yvette
- Saint-Cyr-sous-Dourdan
- Gournay-sur-Marne

Prochain bulletin d'étiage le 31 octobre 2023

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

2

Carte de suivi de l'étiage Situation du 23/10/2023



Etat de criticité de la situation d'étiage

Stations_Etiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance	
						N°33	N°34	N°35			
		V	A	AR	C	01/10 08/10 15/10 22/10					
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	38	40	40	le 17/10/23	↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	33	29	31	le 17/10/23	↗	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	70	63	62	le 16/10/23	↗	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	68	67	66	le 18/10/23	↗	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	111	101	97	le 16/10/23	↗	
Seine	Vernon	170	131	113	100	176	172	165	le 16/10/23	↗	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	16	15	14	le 15/10/23	↗	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,29	0,28	0,29	le 15/10/23	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,46	1,36	1,28	le 15/10/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,35	0,34	0,38	le 15/10/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	5,7	5,6	5,6	le 15/10/23	↗	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	2,5	2,4	2,4	le 15/10/23	↗	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	4,7	4,6	4,6	le 15/10/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,8	1,8	1,8	le 16/10/23	↗	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	0,94	0,93	0,94	le 15/10/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	4,9	4,5	4,5	le 15/10/23	↗	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,17	0,15	0,15	le 15/10/23	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,46	0,45	0,48	le 16/10/23	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,04	1,01	1,07	le 16/10/23	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,14	0,13	0,13	le 15/10/23	↗	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,4	1,4	1,4	le 15/10/23	↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,18	0,17	0,18	le 15/10/23	↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,32	0,28	0,28	le 15/10/23	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,75	0,76	0,66	le 16/10/23	↗	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,19	0,18	0,18	le 15/10/23	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,019	0,016	0,015	le 17/10/23	↗	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,008	0,006	0,007	le 16/10/23	↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,29	0,29	0,29	le 15/10/23	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,68	0,71	0,78	le 16/10/23	↗	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,27	0,27	0,28	le 15/10/23	↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	2,3	2,2	2,2	le 15/10/23	↗	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,12	1,11	1,11	le 15/10/23	↗	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,033	0,030	0,029	le 15/10/23	↗	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,092	0,091	0,093	le 15/10/23	↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,50	0,48	0,52	le 15/10/23	↗	

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

[/ Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

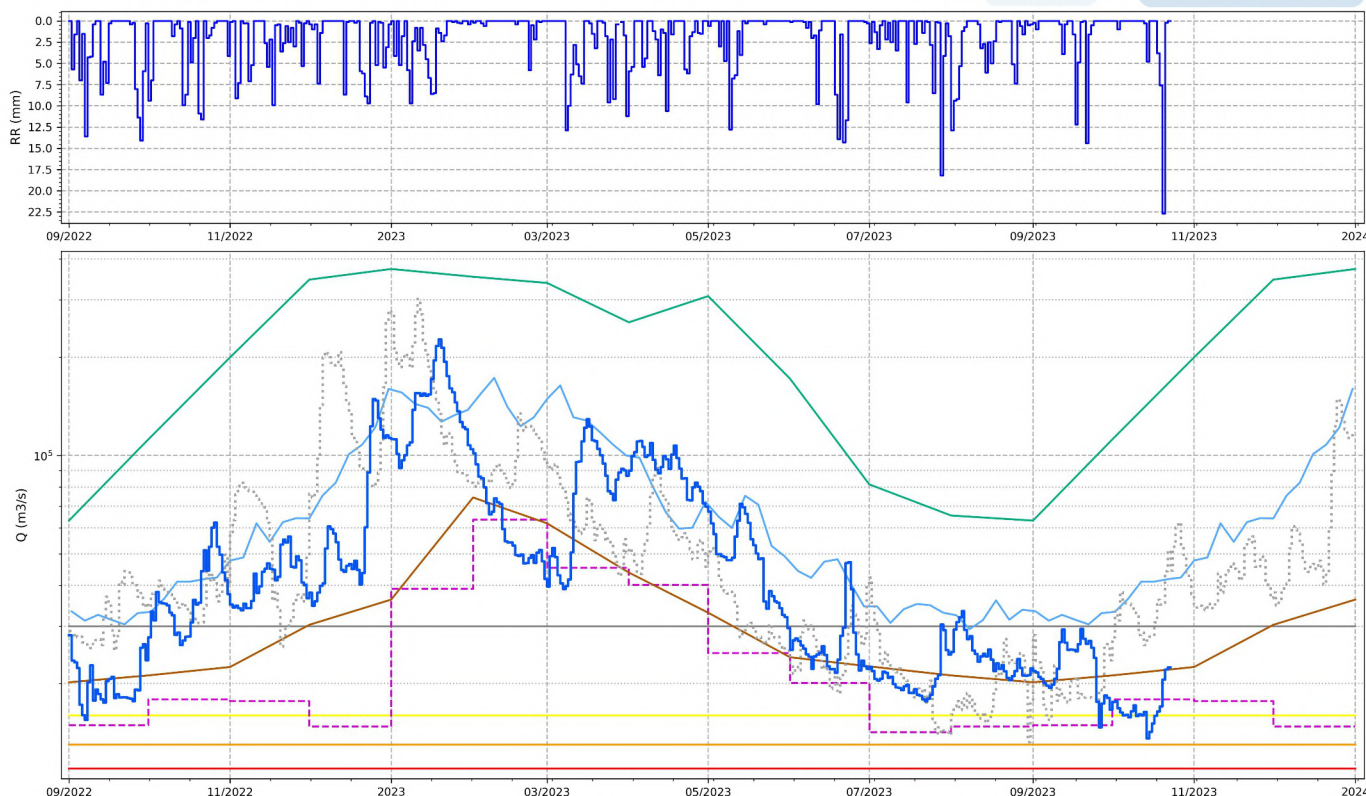
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

L'Yonne à Pont-sur-Yonne

État : A

Qm3J : 14 m³/s

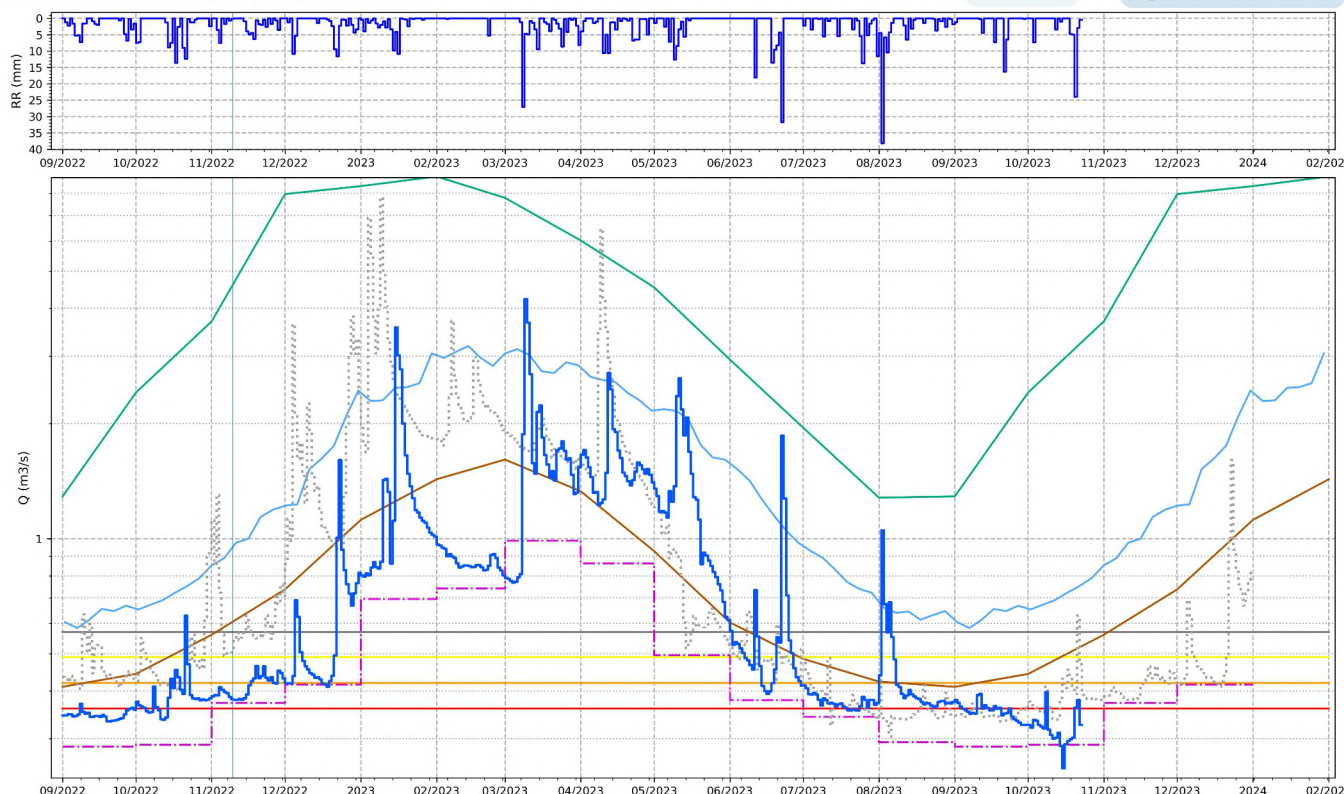


Commentaire : L'Yonne à Pont-sur-Yonne a connu son Qm3J le plus bas de la saison en début de semaine dernière (14,3 m³/s) avec des débits bien inférieurs à la quinquennale sèche. Il s'agit du Qm3J record pour un mois d'octobre (courbe en tirets violets → ancien record 17,9m³/s en octobre 2018) et très proche de son record absolu (14,2m³/s en juillet 2022).

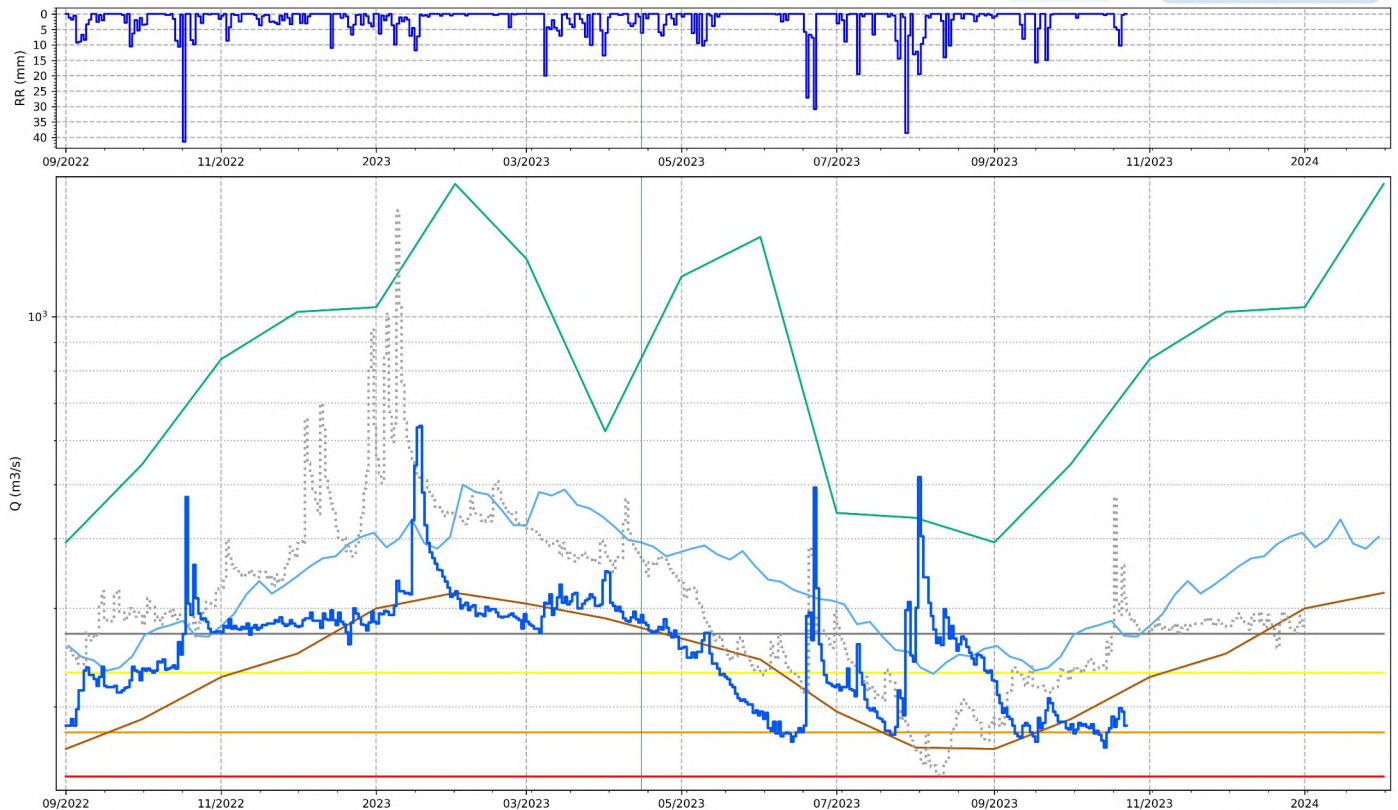
Le Petit Morin à Montmirail

État : C

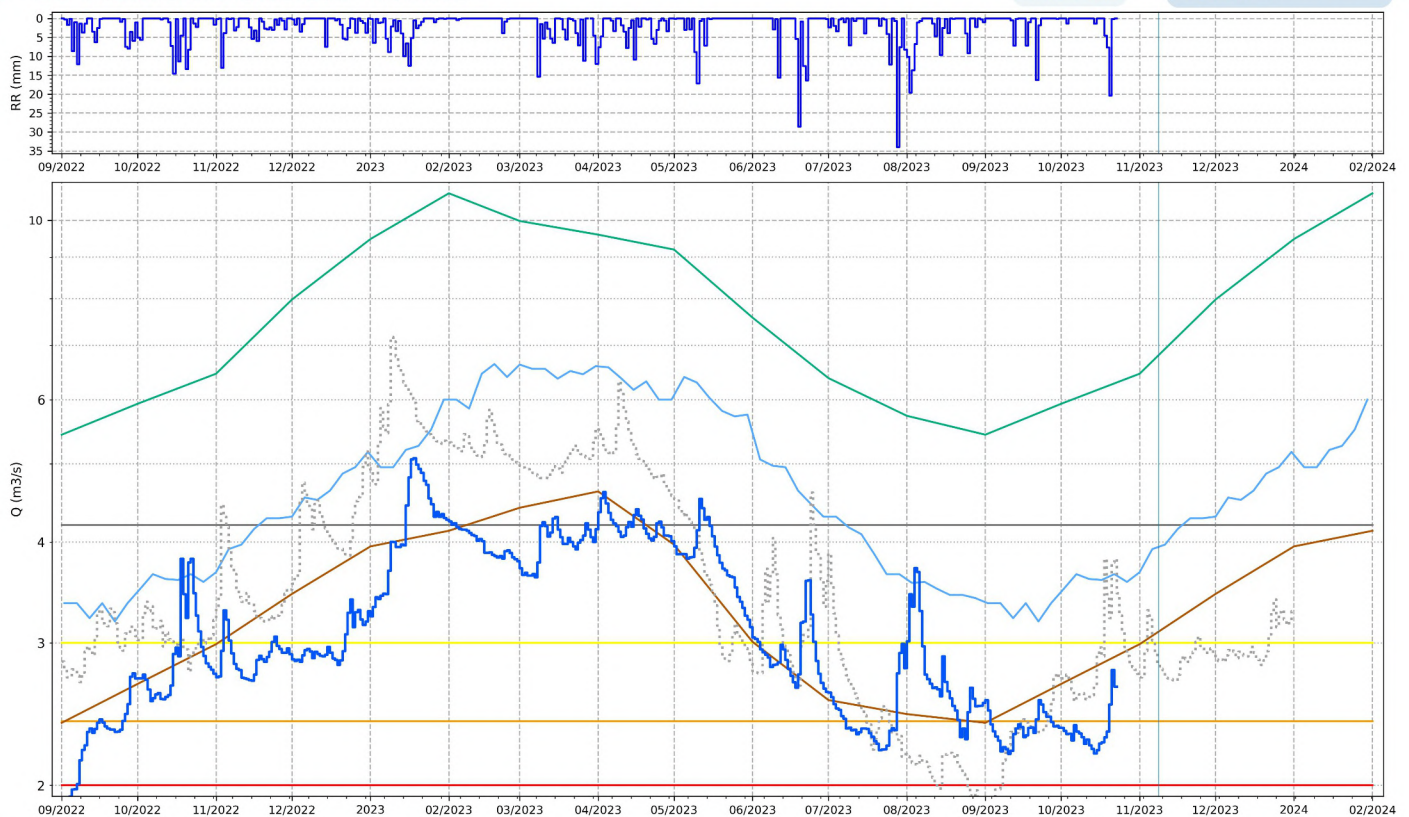
Qm3J : 0.28 m³/s



Commentaire : Le Petit Morin à Montmirail a enregistré son niveau le plus bas de la saison en début de semaine dernière. Il s'agit à la fois du Qm3J record pour un mois d'Octobre ainsi que du record absolu tous mois confondus (ancien record, 0,29 m³/s en 2009 → courbe en tirets violets). Un jaugeage a été effectué la semaine dernière confirmant cette valeur.



Commentaire : L'Orvanne à Diant est restée globalement stable ces derniers temps en flirtant avec le seuil d'alerte renforcée. Les débits sont bien en-dessous de la quinquennale sèche et largement inférieurs à ceux mesurés en 2022 à la même époque. Cette tendance est à l'image de l'hiver 2022/2023 et du printemps 2023.



Commentaire : La Vanne à Pont-sur-Vanne est toujours en alerte renforcée sur la période. Les débits sont largement sous la quinquennale sèche et inférieurs à ceux observés l'année dernière à la même époque. Les précipitations des prochains jours devraient faire remonter légèrement les débits.

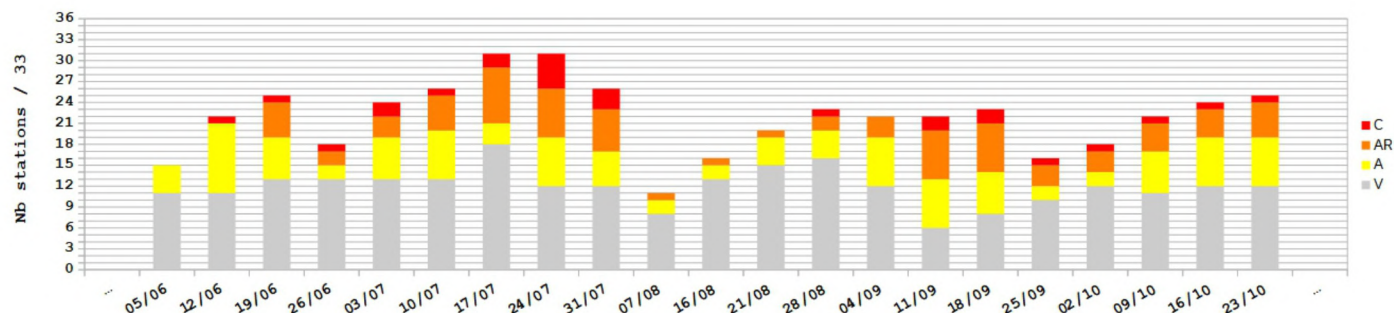
Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ... Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2023

Station		Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage																												MIN de la saison		Nb de bulletins en			
		V	A	AR	C	...	N°15 05/06	N°16 12/06	N°17 19/06	N°18 26/06	N°19 03/07	N°20 10/07	N°21 17/07	N°22 24/07	N°23 31/07	N°24 07/08	N°25 16/08	N°26 21/08	N°27 28/08	N°28 04/09	N°29 11/09	N°30 18/09	N°31 25/09	N°32 02/10	N°33 09/10	N°34 16/10	N°35 23/10	...	V	A	AR	C							
Grandes rivières :																																							
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	...	30	32	30		32	32	31	32																30	le 02/06/23	7							
Oise	Creil	32	25	20	17	...						30	26	25													29	31	...	25	le 23/07/23	4	1						
	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	...		48	45	46	52		55	56	57														...	45	le 17/06/23	7							
	Alfortville	64	48	41	36	...		63				61	54	50	51														...	50	le 18/07/23	5							
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	...																							...										
Seine	Vernon	170	131	113	100	...		166	150		161	157	140	130	142												165	...	130	le 18/07/23	7	1							
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	...	27	24	22	22	22	21	19	18	18	25	24	22	21	21	20	23	26	17	16	15	14	...	14	le 15/10/23	18	3							
Petites rivières :																																							
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	...							0,30	0,31				0,30	0,29	0,30	0,27	0,29				0,29	0,28	0,29	...	0,27	le 09/09/23	10	1						
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	...	1,09	1,10	1,16	1,14		1,08	1,01	1,25														1,28	...	1,01	le 13/07/23	11							
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	...		0,34	0,28	0,37		0,36	0,34	0,28	0,30		0,31	0,35	0,34	0,36	0,31	0,31		0,35	0,35	0,34		...	0,28	le 15/06/23	11	4	2						
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	...		5,4	5,4	5,3		5,3	5,4	5,0	5,1				5,5		5,4	5,3						...	5,0	le 20/07/23	11								
Essonne	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	...		2,4	2,4	2,4		2,2	2,1	2,0	2,2		2,4	2,2	2,3	2,4	2,3	2,2	2,4			2,4	2,4	...	2,0	le 17/07/23	16								
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	...			4,7	4,8		4,6	4,4	4,2	4,3	4,7	4,7	4,6	4,8	4,6	4,6	5,0	4,9	4,7	4,6	4,6	...	...	4,2	le 22/07/23	19								
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	...	2,3	2,1	2,1	2,3		2,1	2,0	2,0	2,0	2,2	2,4	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	...	1,8	le 16/10/23	7	7	9						
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	...		0,63																				...	0,63	le 10/06/24		1							
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	...			5,1	5,2			4,6	3,3	3,6				5,2	5,3	3,8	3,8	5,1	4,8	4,9	4,5	4,5	...	3,3	le 21/07/23	12	2							
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	...	0,20	0,18	0,16	0,17	0,21	0,20	0,19	0,18	0,15	0,23	0,23	0,26	0,21	0,19	0,16	0,15	0,17	0,18	0,17	0,15	0,15	...	0,15	le 14/10/23	6	9	9						
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	...						0,43	0,40	0,42														...	0,40	le 14/07/23	3								
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	...			1,00		0,86	0,83	0,77	0,78	0,93		0,94	0,95	0,94	0,95	0,92	0,92		1,03	1,04	1,01	1,07	...	0,77	le 14/07/23	12	2	2						
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11	...	0,14	0,13	0,13	0,16	0,12	0,13	0,12	0,11	0,12		0,16	0,15	0,14	0,14	0,12	0,12	0,15	0,14	0,14	0,13	0,13	...	0,11	le 19/07/23	10	5	5	1					
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	...	1,6	1,5	1,3		1,4	1,4	1,1	1,1	1,3			1,5	1,4	1,1	1,1		1,5	1,4	1,4	1,4	...	1,1	le 10/09/23	4	8	4							
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	...	0,20	0,20	0,19	0,24	0,22	0,21	0,20	0,18	0,18	0,26	0,26	0,24	0,25	0,23	0,21	0,21	0,22	0,18	0,18	0,17	0,18	...	0,17	le 13/10/23	10	12	6						
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	...	0,53	0,47	0,40	0,43	0,45	0,38	0,37	0,36	0,36	0,37	0,39	0,37	0,36	0,37	0,35	0,36	0,35	0,34	0,32	0,28	0,28	...	0,28	le 15/10/23	1	3	7	10					
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	...						0,86	0,84	0,78	0,78	0,87		0,84	0,84	0,84	0,71	0,71	0,76	0,75	0,75	0,76	0,66	...	0,66	le 16/10/23	12	3							
Rérarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	...	0,21	0,19	0,17	0,21	0,16	0,16	0,13	0,13	0,14	0,21	0,20	0,22	0,20	0,18	0,15	0,15	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	...	0,13	le 16/07/23	8	5	3	5					
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	...		0,026	0,014		0,014	0,014	0,013	0,012	0,013		0,026	0,023	0,018	0,018	0,013	0,013	0,031	0,021	0,019	0,016	0,015	...	0,012	le 20/07/23	7	5	8	1					
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	...	0,009	0,000	0,000	0,005	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000									0,008	0,006	0,007	...	0,000	le 23/07/23		4		8						
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	...	0,29	0,26	0,25	0,24	0,22	0,24	0,24	0,23	0,24	0,27	0,28	0,26	0,26	0,29	0,26	0,25	0,33	0,31	0,29	0,29	0,29	...	0,22	le 27/06/23	9	7	5	1					
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	...			0,75			0,68	0,62	0,61	0,65	0,71	0,74	0,67	0,64	0,68	0,59	0,59	0,69	0,71	0,68	0,71	0,78	...	0,59	le 09/09/23	14	3							
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	...	0,29	0,26	0,28	0,30		0,30	0,27	0,26	0,27		0,31	0,29	0,27	0,26	0,23	0,23	0,26	0,27	0,27	0,27	0,28	...	0,23	le 10/09/23	15	4	2						
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	...	3,0	2,8	2,7	2,7	2,5	2,3	2,3	2,2	2,2	2,8	2,6	2,5	2,3	2,4	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	...	2,2	le 22/07/23	14	8	13						
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	...																						...											
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	...																		0,033	0,030	0,029	...	0,029	le 15/10/23		3								
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	...	0,092	0,087	0,086			0,080	0,070	0,069	0,092			0,080	0,079	0,081	0,071	0,071		0,092	0,091	0,093	...	0,069	le 19/07/23	9	6	2							
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	...							0,34	0,31				0,40	0,36	0,41		0,41					...	0,31	le 22/07/23	5	1								
		V	A	AR	C	...	11	11	13	13	13	13	18	12	12	8	13	15	16	12	6	8	10	12	11	12	12	...	284										
		A				...	4	10	6	2	6	7	3	7	5	2	2	4	4	7	7	6	2	2	6	7	7	...	108										
		AR				...	0	0	5	2	3	5	8	7	6	1	1	1	2	3	7	7	3	3	4	4	5	...	77										
		C				...	0	1	1	1	2	1	2	5	3	0	0	0	1	0	2	2	1	1	1	1	1	...	26										
TOTAL / 35																												495											

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

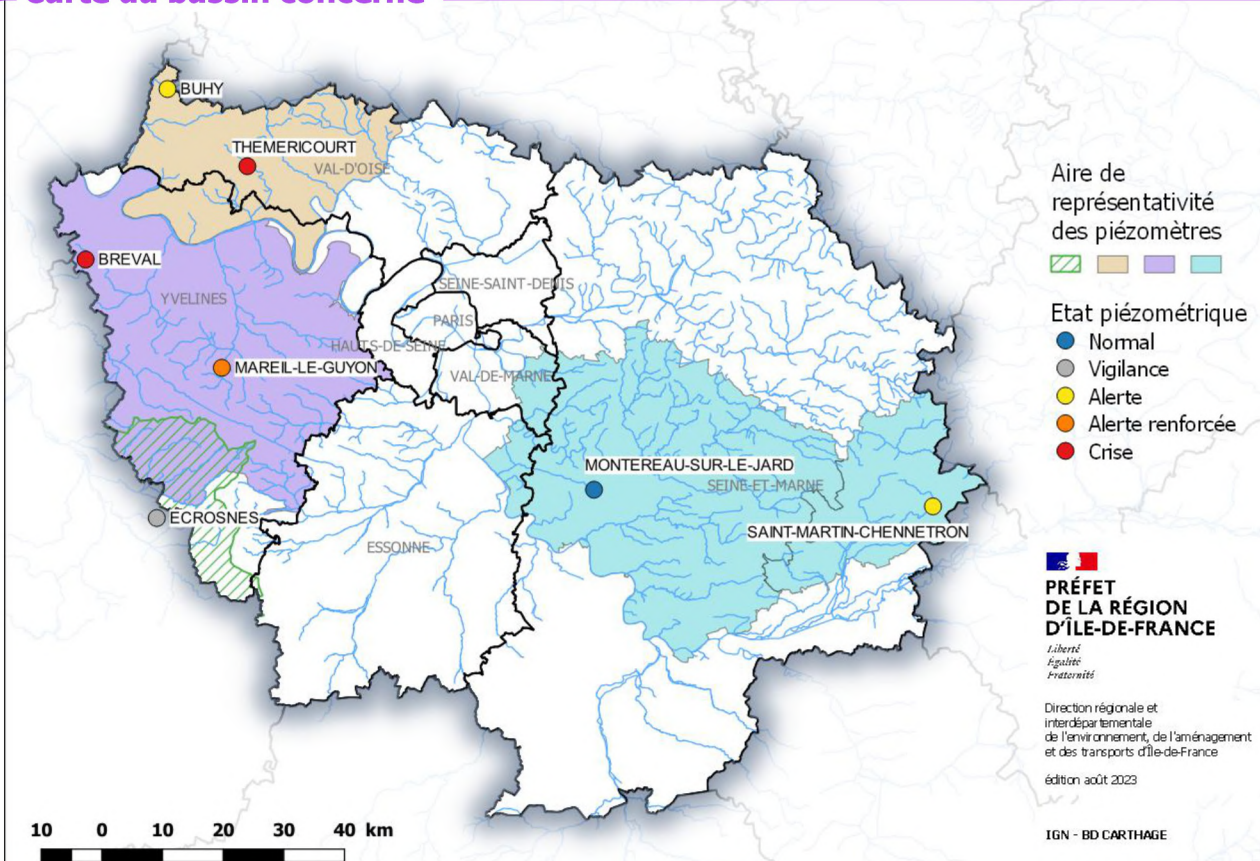
Tableau des tendances

En semaine 42, un épisode pluvieux a permis de stabiliser temporairement les niveaux piézométriques. Les effets sont différenciés selon les secteurs : 1 piézomètre est en hausse à Buhy, 5 sont stables à l'échelle de la semaine, et 1 demeure en baisse à Saint-Martin-Chennetron.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m)				N°33	N°34	N°35	Tendance récente
		V	A	AR	C	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42	
						01/10	08/10	15/10	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	43,73	43,70	43,71	Hausse ↗
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	61,45	61,41	61,40	Stable →
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	111,32	111,28	111,27	Stable →
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	74,51	74,49	74,49	Stable →
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,34	49,30	49,29	Stable →
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	124,21	124,15	124,10	Baisse ↘
Craie sous calcaires de Beauce	Ecrosnes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,27	136,29	136,33	Stable →

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

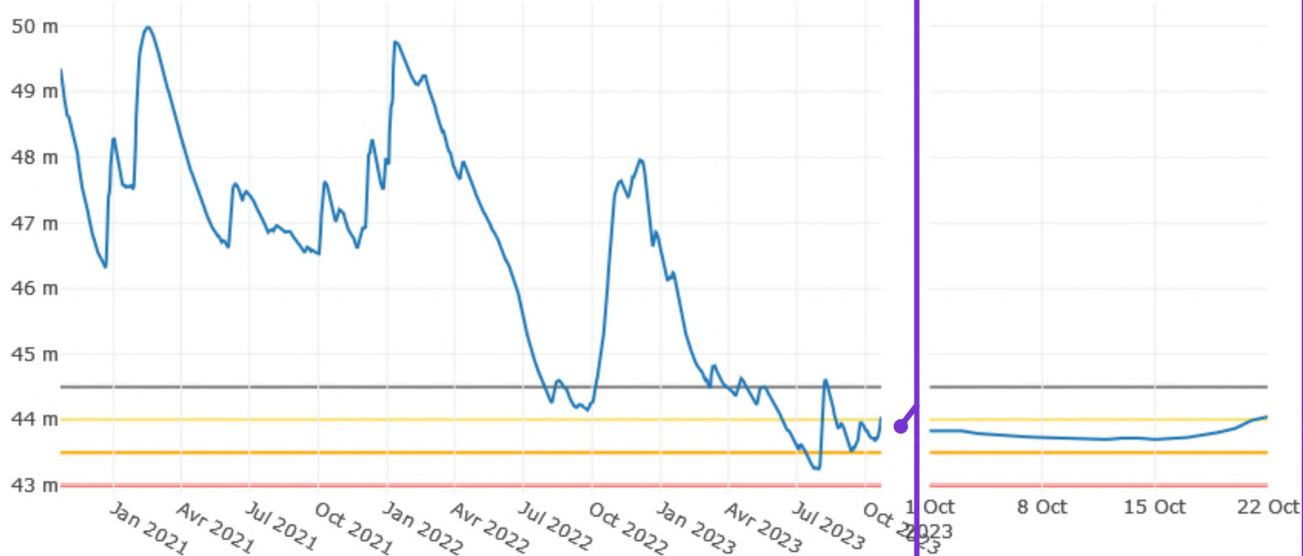


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

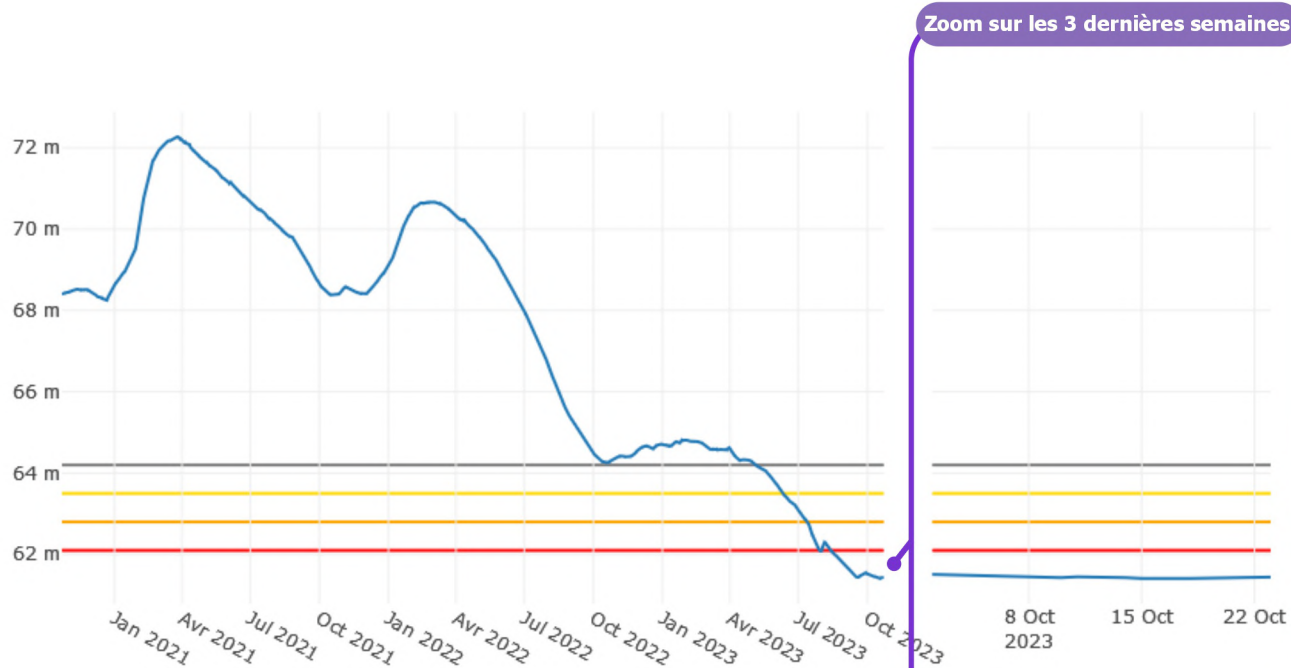
Nappe de la craie du Vexin Français

Les réactions des points de suivi du Vexin sont variables. A Buhy, le dernier niveau enregistré est juste au-dessus du seuil d'alerte (44,05 m NGF), et pourrait repartir à la baisse en l'absence de pluies. A Théméricourt le niveau est à la stabilité. Les franchissements de seuils demeurent identiques.

Buhy



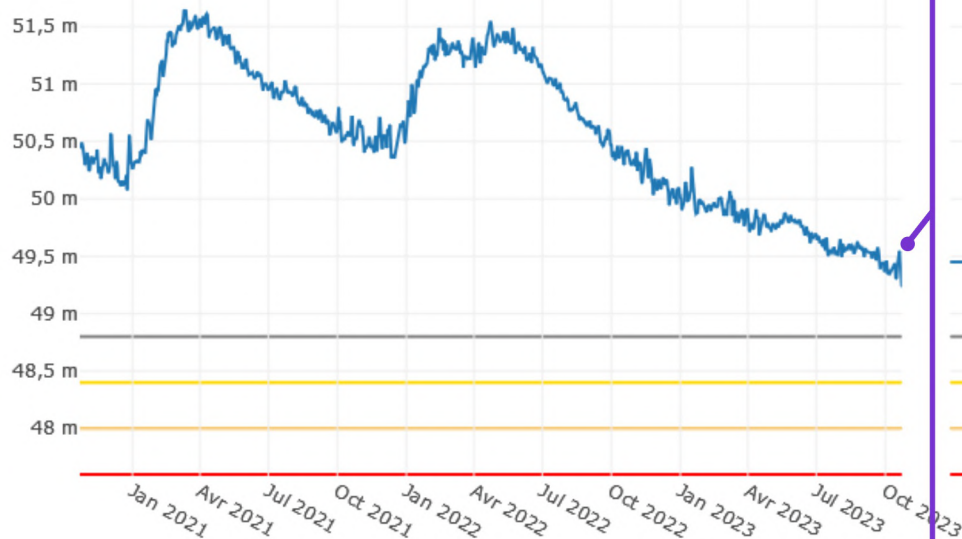
Théméricourt



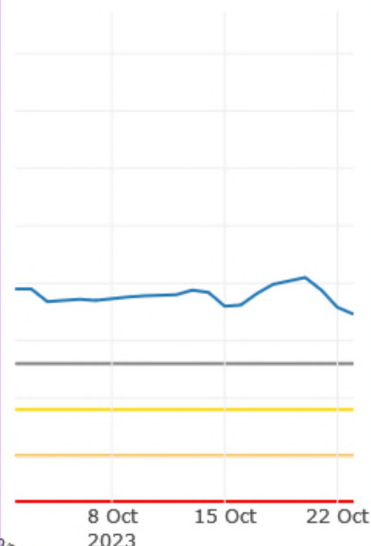
Nappe du Champigny en Brie

Le Champigny Est à Saint-Martin-Chennetron poursuit sa vidange, tandis que le niveau s'est stabilisé à Montereau-sur-le-Jard.

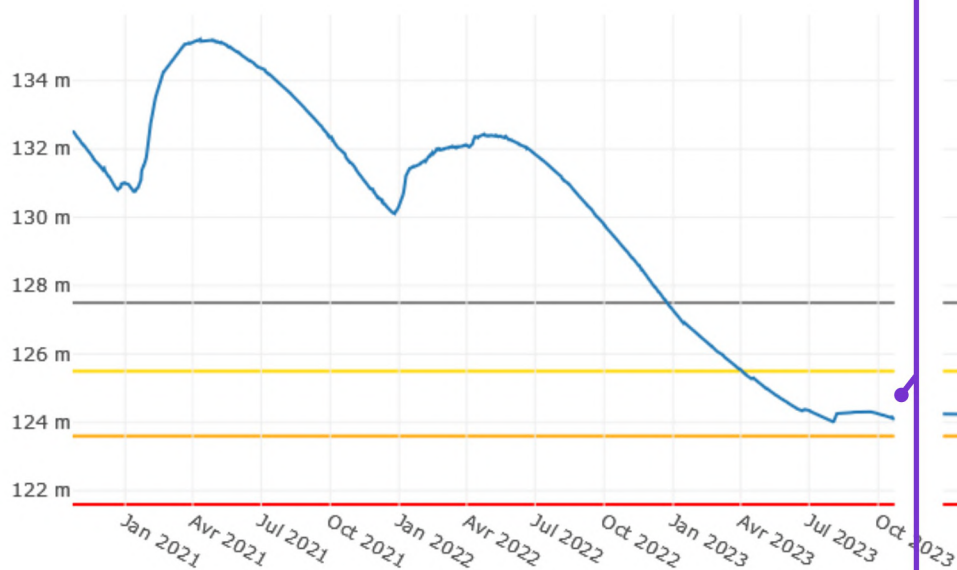
Montereau-sur-le-Jard



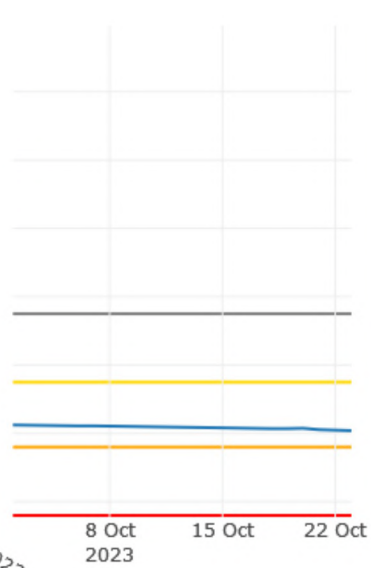
Zoom sur les 3 dernières semaines



Saint Martin Chennetron



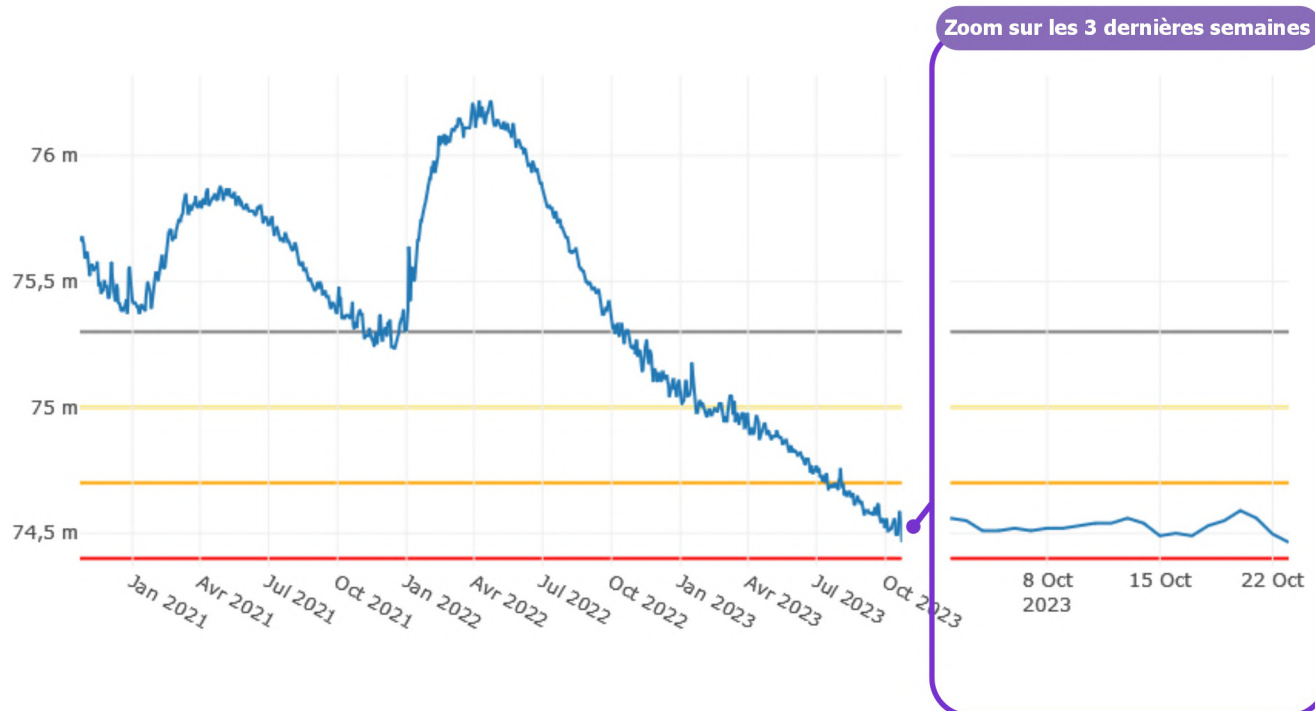
Zoom sur les 3 dernières semaines



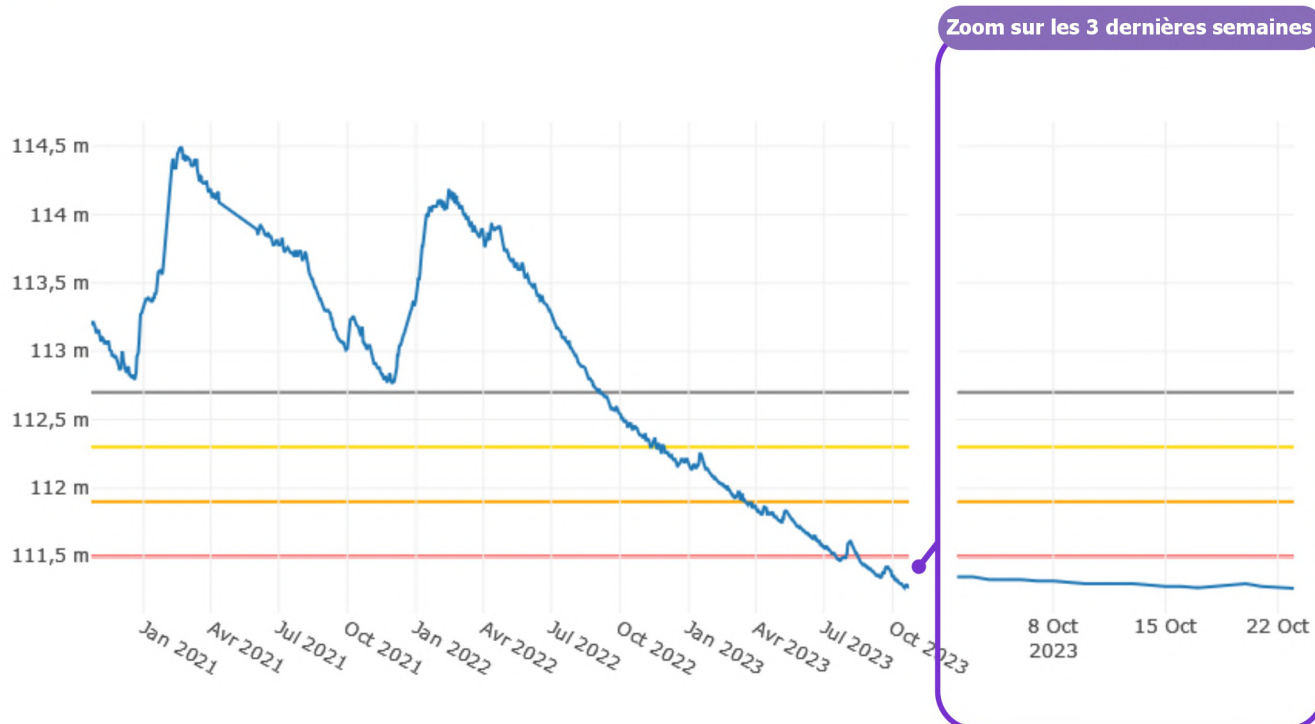
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Les points de suivi du Mantois sont stables en semaine 42.

Mareil le Guyon



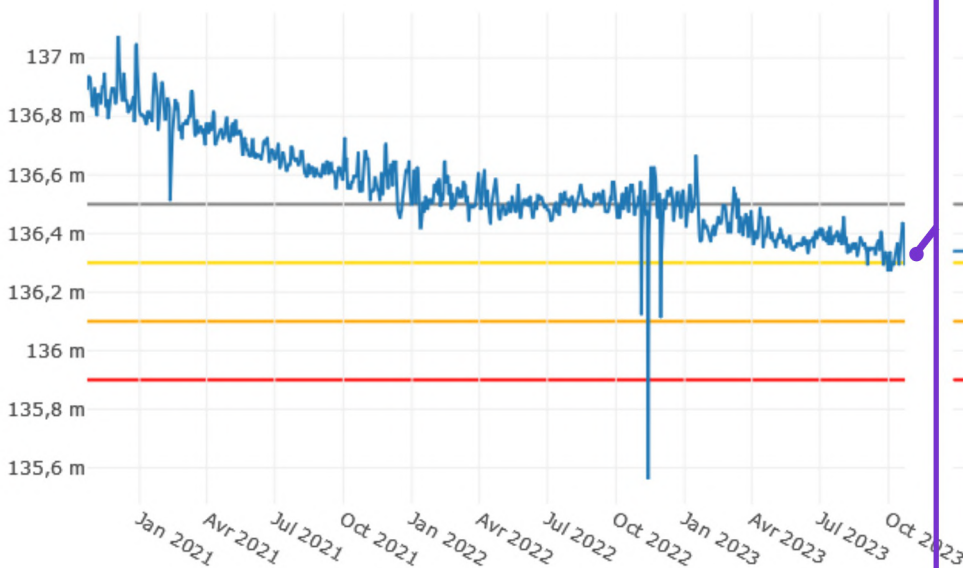
Bréval



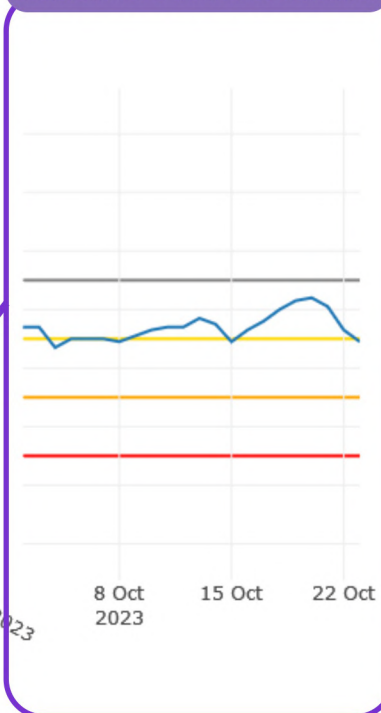
Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le piézomètre d'Ecroshes fluctue autour du seuil d'alerte. La semaine passée, le seuil d'alerte n'a pas été franchi.

Ecroshes



Zoom sur les 3 dernières semaines



Liens utiles

L'étiage sur Internet :

- DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- DREAL Normandie : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>
- DREAL Centre - Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

<https://vigieau.gouv.fr/>

Contact

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr